

Conseil communal de Lomme
Séance du dimanche 29 mars 2026

Procès-verbal

—

SOMMAIRE

-	Désignation du secrétaire de séance.....	2
-	Approbation du procès-verbal du Conseil communal du 5 février 2026	3
-	Rappel des résultats et installation des conseillers.....	3
-	Election du Maire délégué de Lomme	4
2026/18	Détermination du nombre des Adjoints au Maire délégué de Lomme et fixation des modalités de dépôt des listes des candidats	5
-	Election des Adjoints au Maire délégué de Lomme	7
-	Lecture de la Charte de l'élu local	20
-	Hommage à Monsieur Lionel JOSPIN	20

*Le Conseil communal s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Lomme le dimanche 29 mars 2026
sous la présidence de Madame Monique LEROY, doyenne d'âge du Conseil.
La séance est ouverte à 10 heures 05.*

Mme LEROY.- Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Les dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales prévoient que la séance d'installation du Conseil communal est présidée jusqu'à l'élection du Maire par le doyen, ce qui me vaut l'honneur de présider cette séance, étant la doyenne d'âge.

Je déclare donc la séance d'installation du Conseil ouverte.

- DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme LEROY.- Je vous propose de désigner la benjamine de l'assemblée pour assurer la fonction de secrétaire de séance ; en l'occurrence, il s'agit de Madame Capucine PIERRARD.

Je vous invite à valider cette proposition en votant à main levée.

Madame Capucine PIERRARD est nommée secrétaire de séance à l'unanimité.

Merci. Capucine, on se retrouve tout à l'heure.

Je vais procéder à l'appel nominatif des élus.

(Madame Monique LEROY procède à l'appel nominal des élus.)

Sont présents : Céline BERNARD, Delphine BLAS, Karine BOULONNE, Marie-Gaëtane BROCHOT, André BUTSTRAEN, Isabelle CAMBIER, Olivier CAREMELLE, Philippe CLAUW, Florent DIXNEUF, Bouchta DOUICHI, Damien FEVRIER, Alain GRILLET, Elie KALOGERAKIS, Thérèse LEBRUN, Claudie LEFEBVRE, Monique LEROY, Lucas LEROY, Avisen MAHADOO, Cécile MESANS, Naïma METDAOUI BECHROURI, Gérald MOREL, Stéphanie MORELLI, Jonathan OTLET, Capucine PIERRARD, Martine PONCHANT, Serge THÉRY, Michel VANHEE, Thérèse VANHEE-BENOIT, Claire ZYTKA-TARANTO, Patrick KOLEBACKI, Karima HARIZI, Lucas WACRENIER, Christine VANDENBULCKE, Béatrice SYSSAU.

Est absent : Michel BEQUEMBOIS.

Je constate que le quorum nécessaire pour nos travaux est atteint et déclare installé le Conseil communal de la Ville de Lomme.

- **APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL COMMUNAL DU 5 FEVRIER 2026**

Mme LEROY.- Lors de la séance d'installation du Conseil communal nouvellement élu, le procès-verbal de la séance antérieure doit être arrêté avant l'élection du Maire et des Adjoints.

Je vous propose donc d'arrêter le procès-verbal du 5 février 2026.

Y a-t-il des observations ? *(Aucune observation n'est formulée.)*

(Le procès-verbal du Conseil communal du 5 février 2026 est adopté à l'unanimité.)

- **RAPPEL DES RESULTATS ET INSTALLATION DES CONSEILLERS**

Mme LEROY.- À présent, je vous donne lecture des résultats constatés au procès-verbal récapitulatif des élections municipales du 15 mars 2026 :

- la liste « Le Choix de Lomme », conduite par Monsieur Olivier CAREMELLE, a obtenu 5 116 voix, soit 50,17 % des suffrages ;
- la liste « Un Autre Lomme », conduite par Monsieur Michel BEQUEMBOIS, a obtenu 1 479 voix, soit 14,50 % des suffrages ;
- la liste « Lomme Citoyenne », conduite par Monsieur Lucas WACRENIER, a obtenu 1 133 voix, soit 11,11 % des suffrages ;
- la liste « Lomme Insoumise, Écologiste et Populaire », conduite par Monsieur Patrick KOLEBACKI, a obtenu 926 voix, soit 9,08 % des suffrages ;
- la liste « Lomme Demain », conduite par Madame Claire ZYTKA-TARANTO, a obtenu 866 voix, soit 8,49 % des suffrages ;
- la liste « Faire Respirer Lomme », conduite par Madame Christine VANDENBULCKE, a obtenu 677 voix, soit 6,64 % des suffrages.

En conséquence, ont été proclamés élus au Conseil communal de Lomme :

- les 28 premiers de la liste « Le Choix de Lomme » : Olivier CAREMELLE, Thérèse LEBRUN, Alain GRILLET, Delphine BLAS, Michel VANHEE, Karine BOULONNE, Gérald MOREL, Cécile MESANS, André BUTSTRAEN, Monique LEROY, Bouchta DOUICHI, Stéphanie MORELLI, Florent DIXNEUF, Isabelle CAMBIER, Lucas LEROY, Thérèse VANHEE-BENOIT, Philippe CLAUW, Naïma METDAOUI BECHROURI, Jonathan OTLET, Martine PONCHANT, Serge THÉRY, Céline BERNARD, Elie KALOGERAKIS, Claudie LEFEBVRE, Damien FEVRIER, Marie-Gaëtane BROCHOT, Avisen MAHADOO, Capucine PIERRARD ;
- les 2 premiers de la liste « Un Autre Lomme » : Michel BEQUEMBOIS, Denise SYSSAU ;
- les 2 premiers de la liste « Lomme Citoyenne » : Lucas WACRENIER, Karima HARIZI ;
- le premier de la liste « Lomme Insoumise, Écologiste et Populaire » : Patrick KOLEBACKI ;
- la première de la liste « Lomme Demain » : Claire ZYTKA-TARANTO ;
- la première de la liste « Faire Respirer Lomme » : Christine VANDENBULCKE.

Je déclare donc officiellement ces conseillers communaux installés dans leur fonction. *(Applaudissements)*

- ÉLECTION DU MAIRE DELEGUE DE LOMME

Mme LEROY.- J'annonce qu'il va être procédé à l'élection du Maire.

Je vous rappelle, dans un premier temps, le cadre réglementaire extrait du Code Général des Collectivités Territoriales :

Article L. 2122-4 – alinéa 1 :

« Le Conseil municipal élit le Maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Nul ne peut être élu Maire s'il n'est âgé de 18 ans révolus. »

Article L. 2122-7 :

« Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative.

En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Avant de procéder à l'élection, je vous propose de désigner les deux conseillers les plus jeunes comme assesseurs : il s'agit de Messieurs Elie KALOGERAKIS et Lucas WACRENIER.

Rappel : les conseillers porteurs d'une procuration déposent un vote pour eux-mêmes et un vote pour leur mandataire.

Mesdames et Messieurs, chers collègues, nous allons maintenant procéder à l'élection du Maire.

Je demande aux représentants des listes les candidats à la fonction de Maire.

(Monsieur Olivier CAREMELLE et Monsieur Lucas WACRENIER se portent candidats.)

Sont candidats :

- Monsieur Olivier CAREMELLE ;
- Monsieur Lucas WACRENIER.

Mesdames et Messieurs, on vous a remis des bulletins.

Je vous remercie de préparer votre bulletin.

À l'appel de votre nom, je vous remercie de déposer votre bulletin dans une enveloppe orange dans l'urne au passage de Monsieur Jean-Michel DUBUS et de signer la feuille d'émargement.

(Il est constaté que l'urne est vide.)

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

Mme LEROY.- Nous allons maintenant procéder au dépouillement. Je demande donc à Elie KALOGERAKIS et Lucas WACRENIER de bien vouloir m'assister pour ce faire et de se placer à la table de dépouillement.

(Il est procédé au dépouillement des bulletins.)

Mme LEROY.- Je vous donne les résultats du scrutin :

- nombre de conseillers présents : 34 ;
- nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- nombre de votants (bulletins déposés) : 34 ;
- nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0 ;
- nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 2 ;
- nombre de suffrages exprimés (bulletins valides moins les blancs et les nuls) : 32 ;
- majorité absolue : 17.

Ont obtenu :

- Monsieur Olivier CAREMELLE : 30 voix ;
- Monsieur Lucas WACRENIER : 2 voix.

Monsieur Olivier CAREMELLE ayant obtenu la majorité absolue des suffrages est donc proclamé Maire de Lomme.
(Vifs applaudissements.)

(Madame Monique LEROY remet l'écharpe à Monsieur le Maire, qui prend alors la présidence de la séance. Applaudissements)

(Interprétation de La Marseillaise.)

M. LE MAIRE.- Merci pour ce beau moment, je parle évidemment de cette Marseillaise, qui a résonné au cœur ici, à Lomme, comme toujours.

Un mot quand même, un petit regret : je pensais que nous serions 35 ce matin. Quand on se présente devant les électeurs, je n'ai pas vu ni de pouvoir ni d'excuse de la part de votre chef de groupe, je me permets de le dire ainsi... J'aurais préféré que nous soyons 35 et non pas 34.

2026/18 DETERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE DELEGUE DE LOMME ET FIXATION DES MODALITES DE DEPOT DES LISTES DES CANDIDATS

M. LE MAIRE.- Mesdames et Messieurs, chers collègues,

Nous allons maintenant délibérer sur la détermination du nombre des Adjointes et fixer les modalités de dépôt des listes des candidats à ces fonctions.

Conformément à l'article L.2113-19 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil communal désigne en son sein un ou plusieurs Adjointes. Le nombre de ceux-ci ne peut excéder 30 % du nombre total des membres du Conseil communal, soit 10 Adjointes maximum pour la Commune associée de Lomme.

Je vous rappelle qu'aux termes des articles L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT, dans les communes de plus de 1 000 habitants, les Adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un.

Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Je vous propose donc de :

- FIXER à 10 le nombre des Adjoints au Maire de Lomme ;
- DÉCIDER que les listes des candidats aux fonctions d'Adjoint au Maire seront déposées auprès du Maire de Lomme dans un délai de 15 minutes suivant le vote de la présente délibération et précédant le premier tour de scrutin, puis dans un délai de 15 minutes précédant chaque éventuel nouveau tour de scrutin.

J'ai deux demandes d'intervention.

Monsieur WACRENIER.

M. WACRENIER.- Merci, Monsieur le Maire.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Il est des moments où une assemblée ne se contente pas de gérer, elle choisit, elle trace une ligne, elle affirme une exigence. Le débat qui nous réunit aujourd'hui n'est pas simplement un ajustement technique, il est un révélateur de notre conception de la responsabilité publique, car, enfin, de quoi parlons-nous ? Non pas d'un détail administratif, mais de la manière dont nous incarnons concrètement la confiance que les Lommoises et les Lommois ont placée en nous.

10 Adjoints/8 Adjoints : « deux chiffres », me direz-vous, et pourtant, entre ces deux chiffres, il y a une philosophie :

- la première, celle du statu quo, consiste à considérer que plus l'exécutif est large, plus il est efficace, mais est-ce bien vrai ? L'expérience nous enseigne souvent l'inverse : à mesure que les responsabilités se diluent, la décision s'alourdit, la lisibilité s'efface et la responsabilité se fragmente ;
- la seconde, celle que nous proposons, est plus exigeante, elle repose sur une conviction simple mais forte : la clarté naît de la concentration, l'efficacité naît de la cohérence et la légitimité naît de l'exemplarité.

Réduire le nombre d'Adjoints à huit, ce n'est pas restreindre l'action, c'est lui donner du relief, c'est affirmer qu'une équipe resserrée est une équipe pleinement engagée, où chaque responsabilité est claire, assumée, visible, mais au-delà de l'organisation, il y a un principe supérieur : celui du respect de l'argent public. Chaque euro dépensé engage notre parole, chaque indemnité versée engage notre crédibilité.

Dans une époque où nos concitoyens, les Lommoises et les Lommois, scrutent, interrogent, parfois doutent, avons-nous le droit de ne pas être irréprochables ? Je vous le dis avec gravité : l'exemplarité n'est pas une option, elle est la condition même de la confiance démocratique, et cette exemplarité commence ici, dans nos propres décisions.

Cet amendement n'est pas une critique, il est une élévation ; il ne vise à diminuer qui que ce soit, il vise à grandir collectivement. Il dit simplement ceci : nous pouvons faire mieux, avec plus de rigueur, plus de lisibilité, plus de responsabilité. Il dit : nous avons entendu les attentes de nos concitoyens. Il dit : nous sommes prêts à nous les appliquer à nous-mêmes.

Alors, chers collègues, la question qui vous est posée n'est pas : « Faut-il deux Adjoints de moins ? », la vraie question est : « Quel message voulons-nous envoyer ? Un message de facilité ou un message d'exigence ? Un message d'habitude ou un message de courage ? ». Pour notre part, pour le groupe Lomme Citoyenne, nous choisissons le courage, nous choisissons la clarté, nous choisissons la responsabilité, et c'est avec une conviction profonde que nous vous appelons à adopter cet amendement.

Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. LE MAIRE.- J'ai une demande d'intervention de Monsieur GRILLET.

M. GRILLET.- Merci, Monsieur le Maire.

Monsieur WACRENIER, juste une remarque : il aura fallu que vous siégiez sur les bancs de l'opposition pour basculer définitivement dans la démagogie et le populisme.

M. LE MAIRE.- C'est rapide, mais c'est assez clair. Merci beaucoup, Monsieur GRILLET.

Je mets au vote l'amendement de Monsieur WACRENIER.

Qui vote pour l'amendement de Monsieur WACRENIER ? (*Monsieur WACRENIER et Madame HARIZI.*)

Qui s'abstient ? (*Madame SYSSAU et Monsieur KOLEBACKI.*)

Qui vote contre ? (*La majorité municipale, Madame ZYTKA-TARANTO et Madame VANDENBULCKE.*)

(*L'amendement du groupe Lomme Citoyenne est rejeté à la majorité.*)

Je passe au vote de la délibération.

Qui vote contre la délibération ? (*Monsieur WACRENIER et Madame HARIZI.*)

Qui s'abstient ? (*Madame SYSSAU et Monsieur KOLEBACKI.*)

Qui vote pour ? (*La majorité municipale, Madame ZYTKA-TARANTO et Madame VANDENBULCKE.*)

(*La délibération 26/18 est adoptée à la majorité.*)

Merci beaucoup.

- ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE DELEGUE DE LOMME

M. LE MAIRE.- Nous allons maintenant procéder à l'élection des Adjoints au scrutin de liste et à la majorité absolue.

Qui souhaite déposer une liste ?

Monsieur GRILLET, je vous en prie.

M. GRILLET.- La liste « Le Choix de Lomme » vous propose comme Adjoints :

- Monsieur Alain GRILLET ;
- Madame Thérèse LEBRUN ;
- Monsieur Gérald MOREL ;
- Madame Karine BOULONNE ;
- Monsieur André BUTSTRAEN ;
- Madame Delphine BLAS ;
- Monsieur Michel VANHEE ;
- Madame Stéphanie MORELLI ;
- Monsieur Bouchta DOUICHI ;
- Madame Cécile MESANS.

M. LE MAIRE.- Merci beaucoup.

Pas d'autre liste ? *(Réponse négative.)*

J'en prends note, merci.

Nous allons pouvoir passer au vote.

Je vous invite à voter à l'appel de votre nom par Capucine PIERRARD et à signer la feuille d'émargement.

Madame PIERRARD, merci de procéder à l'appel.

(Il est procédé au vote à bulletin secret.)

M. LE MAIRE.- Je vous invite à procéder au dépouillement, Monsieur KALOGERAKIS et Monsieur WACRENIER.

(Il est procédé au dépouillement des bulletins.)

M. LE MAIRE.- Merci pour ce petit travail.

Je vous donne les résultats du scrutin :

- Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 0 ;
- Nombre de votants (bulletins déposés) : 34
- Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
- Nombre de suffrages déclarés blancs par le bureau : 4
- Nombre de suffrages exprimés (bulletins valides moins les blancs et les nuls) : 30
- Majorité absolue : 16

La liste « Le Choix de Lomme » présentée par Monsieur GRILLET : 30 voix.

La liste « Le Choix de Lomme » présentée par Monsieur GRILLET, ayant obtenu la majorité des suffrages, est déclarée élue.

Je vais procéder à la remise des écharpes aux Adjoints.

(Remise des écharpes à chacun des Adjoints.)

1^{er} Adjoint : Monsieur Alain GRILLET. *(Applaudissements.)*

2^e Adjointe : Madame Thérèse LEBRUN. *(Applaudissements.)*

3^e Adjoint : Monsieur Gérald MOREL. *(Applaudissements.)*

4^e Adjointe : Madame Karine BOULONNE. *(Applaudissements.)*

5^e Adjoint : Monsieur André BUTSTRAEN. *(Applaudissements.)*

6^e Adjointe : Madame Delphine BLAS. *(Applaudissements.)*

7^e Adjoint : Monsieur Michel VANHEE. *(Applaudissements.)*

8^e Adjointe : Madame Stéphanie MORELLI. *(Applaudissements.)*

9^e Adjoint : Monsieur Bouchta DOUICHI. *(Applaudissements.)*

10^e Adjointe : Madame Cécile MESANS. *(Applaudissements.)*

(Après avoir reçu leur écharpe, les Adjoints prennent place à la table des Adjoints.)

M. LE MAIRE.- Merci de votre patience.

Je vais procéder simplement à la lecture des délégations, c'est évidemment très important :

- Monsieur Alain GRILLET : 1^{er} Adjoint aux Finances, ressources humaines, dialogue social et suivi des grands projets
- Madame Thérèse LEBRUN : 2^e Adjointe aux solidarités, à la ville inclusive et au CCAS ;
- Monsieur Gérald MOREL : 3^e Adjoint au logement et à l'hébergement d'urgence ;
- Madame Karine BOULONNE : 4^e Adjointe à l'Éducation, à la Jeunesse et à la petite enfance ;
- Monsieur André BUTSTRAEN : 5^e Adjoint en charge des sports et de la vie associative ;
- Madame Delphine BLAS : 6^e Adjointe en charge de la culture, des festivités locales et de l'Histoire ;
- Monsieur Michel VANHEE : 7^e Adjoint en charge des espaces publics partagés, de la voirie et de la propreté ;
- Madame Stéphanie MORELLI : 8^e Adjointe à l'écologie sociale et populaire ;
- Monsieur Bouchta DOUICHI : 9^e Adjoint à la démocratie participative et à la citoyenneté - Présidence du quartier Mitterie ;
- Madame Cécile MESANS : 10^e Adjointe à l'emploi, au commerce, à l'artisanat, à l'Économie locale, à la police des marchés, aux braderies et activités foraines - Présidence du quartier Marais.
- Madame Monique LEROY : Conseillère déléguée en charge de la vie associative et des fêtes populaires ;
- Monsieur Florent DIXNEUF : Conseiller délégué en charge du Budget et des Marchés publics ;

- Madame Isabelle CAMBIER : Conseillère déléguée à la Ville nourricière et à la politique de justice alimentaire ;
- Monsieur Lucas LEROY : Conseiller délégué au bénévolat, au développement du sport-santé et du sport sur ordonnance ;
- Madame Thérèse VANHEE-BENOIT : Conseillère déléguée en charge des Seniors et de la lutte contre l'isolement ;
- Monsieur Philippe CLAUW : Conseiller délégué à l'Université du temps libre et à « Lomme, ouvrons le débat » ;
- Madame Naïma METDAOUI BECHROURI : Conseillère déléguée en charge de l'accès aux droits, des Maisons des solidarités et du projet de centre social ;
- Monsieur Jonathan OTLET : Conseiller délégué en charge des Mobilités actives et à la transition énergétique ;
- Madame Martine PONCHANT : Conseillère déléguée à la petite enfance et à la parentalité ;
- Monsieur Serge THÉRY : Conseiller délégué en charge de l'État civil, des cimetières, du stationnement et de la lutte contre l'insécurité routière ;
- Madame Céline BERNARD : Conseillère déléguée en charge de la santé, de l'accessibilité, du handicap, à la lutte contre les discriminations et à l'égalité femmes-hommes ;
- Monsieur Elie KALOGERAKIS : Conseiller délégué à la jeunesse ;
- Madame Claudie LEFEBVRE : Conseillère déléguée à la promotion de l'écologie du quotidien au service du pouvoir d'achat ;
- Monsieur Damien FEVRIER : Conseiller délégué en charge des centres de loisirs ;
- Madame Marie-Gaëtane BROCHOT : Conseillère déléguée au projet éducatif global et à la lutte contre les inégalités scolaires ;
- Monsieur Avisen MAHADOO : Conseiller délégué en charge de la Fabrique citoyenne ;
- Madame Capucine PIERRARD : Conseillère déléguée en charge de la Nature en ville, de la biodiversité et du bien-être animal ;
- enfin, Madame Claire ZYTKA-TARANTO : Conseillère déléguée en charge de la lutte contre l'habitat indigne.

Je vous informe que, pour ma part, je garde sous mon couvert la sécurité et la tranquillité publique, l'urbanisme et l'aménagement de la ville.

Je vous propose peut-être un temps d'applaudissements pour les élus. (*Applaudissements.*)

Avant que je n'entame un petit discours, est-ce que les groupes veulent, pour une minute ou deux, avoir un temps de parole ?

Allez-y, Monsieur KOLEBACKI.

M. KOLEBACKI.- Merci, Monsieur le Maire délégué.

Mes chers collègues,

Permettez-moi de remercier les 926 Lommoises et Lommois qui permettent à l'Insoumission de rentrer au Conseil municipal de Lomme.

J'assumerai mon mandat d'élu d'opposition, tout en restant vigilant, avec mes camarades insoumis, vigilant et attentif, quant à la politique menée par la majorité Socialiste et, apparemment, Écologiste.

J'ai lu avec attention, Monsieur le Maire délégué, votre interview dans « *La Voix du Nord* » parue ce matin. Vous semblez faire un *mea-culpa* : vous allez enfin vous occuper des habitants ; c'est une bonne nouvelle et de bonnes intentions, mais nous voulons des actes.

Le logement est une problématique importante, tout comme à Lille. Nous serons également vigilants et très attentifs sur cette politique en matière de logement. Vous le savez certainement, puisque vous le dites dans l'article de « *La Voix du Nord* », nous avons des Lommoises et des Lommois en grande souffrance en matière de logement.

Permettez-moi aussi d'aborder un sujet qui a peut-être été abordé au Conseil municipal de Lille l'autre soir : votre protection fonctionnelle. Je réitère mon questionnement quant au bien-fondé de cette décision. Il ne faudrait pas que l'argent public serve à payer votre avocat, Monsieur le Maire délégué. *(Huées dans le public.)*

Enfin, je terminerai, les Verts sont dans la majorité, mais c'est comme à Lille : il y avait une liste « Toutous pour Lille » avec Monsieur BALY, il y aura donc une liste « Toutous pour Lomme » avec Madame ZYTKA-TARANTO, un copier-coller entre Lille et Lomme.

Merci de votre attention. *(Huées dans le public.)*

M. LE MAIRE.- S'il vous plaît ! Il n'est pas dans l'habitude de cette Ville de siffler ou de huer, je vous demande de respecter les paroles, même si vous les contestez, comme je le ferai dans quelques secondes dans mon discours.

Madame ZYTKA-TARANTO.

Mme ZYTKA-TARANTO.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chers amis du collectif Lomme Demain et amis de Lille Demain aussi, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais d'abord vous féliciter pour votre élection, Monsieur le Maire et Mesdames et Messieurs les élus, que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition. Nous avons toutes et tous, à partir d'aujourd'hui et pendant la durée de ce mandat, une responsabilité importante pour le présent et le futur de notre commune, responsabilité à assumer avec honnêteté et sincérité et en fonction de nos convictions, bien évidemment.

Je représente ici aujourd'hui le groupe Écologiste « Lomme Demain ». La voix démocratique a fait que ce groupe n'a qu'une élue, et je remercie bien évidemment toutes les Lommoises et tous les Lommois qui ont voté pour notre liste. Une seule élue, mais nous avons rejoint le groupe majoritaire, effectivement, et nous vous en remercions, Monsieur le Maire. Nous savons qu'au sein de ce groupe majoritaire, nous pourrons échanger, débattre, proposer, confronter nos idées et même exprimer nos désaccords et, finalement, avancer, toujours pour l'intérêt de la ville de Lomme et des Lommoises et Lommois.

Je suis profondément convaincue que nos différences font notre richesse commune. Nos valeurs sont profondément ancrées dans l'humanisme social, et au-delà des étiquettes politiques et partisans, je sais que nous sommes nombreux ici à partager ces valeurs. Alors, à nous de les cultiver ensemble !

J'ai, par ailleurs, une précision importante à apporter : je vais être amenée à quitter Lomme d'ici quelques mois et il ne m'apparaîtrait pas opportun de démarrer ici un mandat et les responsabilités d'une délégation en connaissant cette prochaine échéance ; aussi, j'ai fait le choix de démissionner prochainement de ma fonction de Conseillère communale et de laisser la place à Saïd BECHROURI, deuxième de la liste « Lomme Demain », et je le remercie vivement d'avoir bien voulu accepter cette responsabilité, je sais qu'il l'assurera avec énergie et compétence.

La délégation qui m'est dédiée et qu'il va bien évidemment assurer très rapidement est celle relative à l'habitat indigne, vous l'avez annoncé tout à l'heure, Monsieur le Maire. Vous le savez, le logement était l'un des points phares de notre programme. L'habitat indigne concerne malheureusement nombre de nos concitoyennes et concitoyens, et un travail important et difficile est nécessaire pour aller vers plus de justice sociale et environnementale pour toutes et tous.

Et Saïd ne sera pas seul ; vous l'avez entendu, je parle dans ce petit communiqué davantage de « nous » que de « je », et, en effet, outre ses collègues élus, Saïd sera aussi soutenu et accompagné par le collectif Lomme Demain, ces Lommoises et ces Lommois qui sont convaincus de l'importance d'une vraie place pour l'écologie dans notre ville. Ce collectif est toujours présent, vivant, actif, et il continuera de nourrir les réflexions et les combats pour une ville plus juste, plus solidaire, plus verte, plus apaisée, plus agréable à vivre.

Aussi, je souhaite très sincèrement le meilleur pour la ville de Lomme et pour les Lommoises et Lommois et je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. LE MAIRE.- Monsieur WACRENIER.

M. WACRENIER.- Merci, Monsieur le Maire.

Mesdames et Messieurs, chères Lommoises et chers Lommois, chers collègues,

C'est avec une détermination profonde que nous prenons aujourd'hui place dans ce Conseil communal au nom de la liste « Lomme Citoyenne ». Nous remercions ici chaleureusement les Lommoises et les Lommois qui nous ont accordé leur confiance. À travers nous, c'est leur exigence de justice, de transparence et de renouveau démocratique qui entre dans cette assemblée.

Être élu dans l'opposition n'est ni un retrait ni un renoncement, c'est un engagement entier, c'est occuper une place essentielle dans l'équilibre démocratique de notre ville. Nous serons une opposition ferme quand il le faudra, constructive toujours, et fidèle à une seule boussole : l'intérêt général.

Parce que la démocratie ne se résume pas à une évidence ou à une formalité, parce qu'elle suppose le choix, le débat et parfois l'alternative, notre place ici n'est pas un geste symbolique, elle est un acte politique clair, elle est l'expression d'une conviction : celle qu'un autre chemin est possible pour notre ville ; un chemin où les décisions ne se prennent pas seulement pour les habitants mais avec eux ; un chemin où la solidarité ne se proclame pas, mais se vit concrètement dans chaque politique publique ; un chemin où l'urgence écologique n'est plus reléguée à demain, mais intégrée dès aujourd'hui dans chaque choix structurant ; un chemin, enfin, où la transparence et l'exigence démocratique ne sont pas des promesses mais des pratiques.

Nous affirmons que Lomme mérite un débat ouvert, sincère et exigeant sur son avenir, nous affirmons que chaque voix compte et que chaque projet doit pouvoir être entendu. Nous savons ici le poids des équilibres politiques, nous connaissons la réalité des rapports de force, mais nous croyons aussi que la politique ne doit jamais renoncer à porter une vision, même minoritaire, dès lors qu'elle est portée avec sincérité et responsabilité.

Nous serons donc des élus présents, vigilants, exigeants, nous serons de celles et ceux qui interrogent, qui proposent, qui construisent, nous serons surtout les garants d'une parole libre et d'une exigence démocratique constante, car, au fond, au-delà des fonctions et des titres, une seule chose compte : être dignes de la confiance qui nous a été donnée, et cette confiance, nous la porterons avec force, avec constance et avec fidélité, pour Lomme, pour ses habitants, pour son avenir.

Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. LE MAIRE.- Madame VANDENBULCKE.

Mme VANDENBULCKE.- Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les élus, chères Lommoises et chers Lommois,

Je tiens tout d'abord à adresser mes félicitations à Olivier CAREMELLE ainsi qu'à son équipe pour leur victoire lors des dernières élections. Le choix exprimé par les Lommoises et les Lommois est clair, il doit être pleinement respecté, mais il appelle aussi, dans notre démocratie locale, une exigence tout aussi essentielle : celle du pluralisme et de la représentation de toutes les voix.

À ce titre, je veux remercier les électrices et les électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste « Faire Respirer Lomme ». Par leur vote, ils ont exprimé des attentes, des convictions. Ces 677 voix ne sont pas anecdotiques, elles sont légitimes et elles doivent être entendues.

Je tiens également à remercier mes colistiers, ceux qui m'ont accompagnée tout au long de cette campagne, ainsi que les élus Faire Respirer Lomme qui étaient présents lors du dernier mandat et qui sont également présents dans cette salle.

Je serai donc l'élue des personnes qui ont voté pour moi, une élue engagée, attentive et déterminée à porter les préoccupations au sein de ce Conseil.

Je siégerai donc dans l'opposition, une opposition que je souhaite à la fois exigeante, vigilante et constructive :

- exigeante, parce que les enjeux pour notre commune le nécessitent ;
- vigilante, parce que le débat démocratique ne peut exister sans regard critique ;
- constructive, enfin, parce que l'intérêt général doit toujours primer sur les clivages.

Notre engagement, donc de Faire Respirer Lomme, ne s'arrête pas à cette élection, il se poursuit autrement, mais avec la même détermination. Nous continuerons à défendre une certaine vision de Lomme : une ville plus respirable, plus juste, plus attentive à la qualité de vie de ses habitants.

Monsieur le Maire, je serai attentive à ce que l'opposition que je représente soit respectée dans son rôle et dans ses droits ; le bon fonctionnement de notre démocratie locale en dépend.

C'est pourquoi, au-delà d'être une élue d'opposition, je souhaite être une élue de contribution. Soyez assurés de ma volonté de travailler avec sérieux et responsabilité chaque fois que l'intérêt des Lommoises et des Lommois l'exigera, mais aussi, soyez persuadé de ma détermination à faire entendre une voix libre, claire et fidèle à ses engagements.

Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. LE MAIRE.- Merci beaucoup.

Madame SYSSAU, voulez-vous prendre la parole ?

Mme SYSSAU.- Merci à toutes celles et ceux qui nous ont accordé leur confiance lors des élections municipales. Votre soutien nous permet aujourd'hui de siéger au Conseil municipal et de porter notre voix.

Nous adressons également nos félicitations républicaines au Maire élu.

Nous nous engageons à défendre au mieux vos intérêts, avec sérieux, proximité et détermination, dans la continuité du travail engagé.

M. LE MAIRE.- Monsieur VANHEE.

M. VANHEE.- Merci, Monsieur le Maire.

Chers collègues, chers Lommoises et Lommois, Monsieur le Maire de Lille, Monsieur Arnaud DESLANDES, Monsieur le Maire d'Hellemmes, Franck GHERBI, Mesdames et Messieurs les élus de la République,

Je prends la parole au nom du groupe Communistes, Républicains et Citoyens avec responsabilité et détermination. Comme lors du précédent mandat, nous siégerons dans la majorité de ce nouveau Conseil communal, pleinement engagés au service de notre ville et de ses citoyens.

Avant tout, je veux remercier Valéria et Philippe pour le travail qu'ils ont accompli durant le précédent mandat. Je souhaite la bienvenue à Thérèse et Elie qui m'ont rejoint au sein de ce groupe.

Nous venons d'élire notre Maire, Olivier CAREMELLE, à qui nous adressons nos félicitations républicaines. Son élection ouvre un nouveau mandat et nous serons au rendez-vous. Loyaux, exigeants et toujours guidés par l'intérêt général.

Ce mandat s'inscrit dans un contexte difficile : tensions internationales, crises humanitaires, dérèglement climatique, inflation, service public fragilisé. Ces réalités pèsent sur notre quotidien. Beaucoup de familles s'inquiètent pour l'avenir et cette inquiétude est légitime.

Dans ce moment d'incertitude, notre Commune doit être un repère, un lieu où l'on protège, un lieu où l'on soutient, un lieu où la solidarité et la démocratie se vivent concrètement.

Notre feuille de route est claire :

- renforcer les services publics ;
- garantir l'accès au logement digne, à l'éducation, à la culture ;
- soutenir les associations, les travailleurs, les retraités, les jeunes ;
- offrir à notre jeunesse les moyens de s'épanouir ;
- protéger notre environnement et construire une ville durable ;
- faire vivre la démocratie locale ;
- lutter contre l'isolement et accompagner les seniors.

Il faut aussi assurer la sécurité et la tranquillité publique par la prévention, la médiation, la présence humaine et une action résolue contre toutes les formes de violence et de discrimination.

Nous continuerons à revendiquer la gratuité progressive des transports et le retour à une régie métropolitaine de l'eau ; ce sont des combats que nos élus Communistes à la MEL portent depuis des années.

Nous serons une force de proposition, mais aussi une force de résistance lorsque l'intérêt général sera menacé. Fidèles à nos convictions : l'humain d'abord, l'humain toujours.

Je veux remercier celles et ceux qui font vivre notre commune : les habitantes et les habitants engagés, les agents municipaux qui portent le service public, les associations et collectifs présents chaque jour sur le terrain, ainsi que les élus de la majorité, avec qui nous travaillerons dans la clarté et le respect.

Notre engagement sera total, dans les quartiers, dans les écoles, dans les centres sociaux, dans les lieux de travail, aux côtés de celles et ceux qui défendent leurs droits et refusent la résignation. Oui, il faudra du courage, oui, il faudra de la

ténacité, et parfois, il faudra dire « non ». Nous ne serons jamais les élus du renoncement, nous serons les élus de la justice sociale, de la solidarité et de l'égalité réelle.

Dans un monde instable, notre ville doit rester un lieu d'espoir, dans un monde fracturé, un lieu de cohésion, dans un monde inquiet, un lieu de dignité.

Chers collègues, chers Lommoises et Lommois, nous avons six ans pour montrer que la politique peut changer la vie, six ans pour prouver qu'une Ville peut être ambitieuse, solidaire et démocratique, six ans pour faire grandir l'espoir plutôt que la peur. Avançons ensemble avec conviction et exigence, guidés par la justice sociale et l'intérêt général !

Je vous remercie. (*Applaudissements.*)

M. LE MAIRE.- Merci, Monsieur VANHEE.

Évidemment, nous sommes tous élus, 35 ; évidemment, il y aura une différence entre la majorité, la nôtre, et les oppositions, mais je vois que déjà dans le sort des urnes, se profilent... je ne dis pas des rapprochements, mais en tout cas des symbioses éventuelles, puisque nous aurions dû avoir 29 voix sur la liste proposée par notre premier Adjoint ou sur mon nom et nous en avons eu 30. Parfait !

Pour le reste, les débats qui seront les nôtres seront toujours des débats respectueux ; ce n'est pas compliqué pour moi, c'est ma marque de fabrique, c'est mon éducation, et je remercie tous ceux qui y ont contribué, évidemment mes parents et mes grands-parents, et ces débats ne confinent pas au fait qu'il puisse y avoir de la collusion ou des consensus improbables. Nous sommes ici dans une majorité de gauche évidente, campée sur ses deux jambes – je ne vais pas faire mon discours, mais j'y viens après –, évidemment le social et la question écologique.

Je reviens sur ce que j'ai dit dans « *La Voix du Nord* » ; je vois que vous avez de bonnes lectures, gardez-les, et gardez peut-être aussi le respect dû à chacun, sans invective, notamment par rapport à votre collègue de droite, qui a le mérite de faire des choix de conviction, mais ce n'est pas nouveau pour Madame ZYTKA-TARANTO et pour nos amis Écologistes, avec qui nous avons beaucoup travaillé depuis maintenant plus de quatre ans à Lomme notamment, et j'en suis très, très, très heureux.

Cher Arnaud, Arnaud DESLANDES, Maire de Lille, je suis heureux que tu sois là, à ta bonne place, devant moi, comme j'étais hier à tes côtés, lorsque tu as été élu brillamment Maire de Lille. Je pense que les Lillois ont apprécié le moment aussi ; une partie, en tout cas, des élus, assez large, ont été très contents du résultat des élections, à la fois pour l'homme que tu es, l'homme politique que tu es, le Maire que tu as déjà été pendant un an, celui que tu es aujourd'hui et demain, évidemment, pour un projet pour les Lillois ;

À côté de toi, notre complice, ce que j'appelle toujours le « pacte serré », notre ami Franck GHERBI, le Maire d'Hellemmes, avec qui nous partageons beaucoup et depuis longtemps pour les deux Communes associées, ce qui tend aussi à nous rapprocher, dans un dialogue toujours aimable et courtois avec, évidemment, le Maire de Lille, hier Martine AUBRY, aujourd'hui Arnaud DESLANDES ;

Je reçois aussi... j'allais dire presque deux amis proches, en tout cas deux élus proches d'un point de vue territorial, ils se cachent derrière toi, je pense, Arnaud, mais il n'est pas loin, généralement, de moi, parce que nous partageons une frontière commune, l'avenue de Dunkerque : Monsieur Nicolas BOUCHE, qui a été investi hier... j'allais dire « Maire de Lomme », peut-être pas, mais Maire de Lambersart. Pas encore, Nicolas ! Si, un jour, tu veux changer de trottoir, rive gauche, tu es le bienvenu, évidemment... (*Sourires*)

... pour tout ce que nous faisons ensemble, sur la mobilité notamment, mais pas simplement la mobilité ;

Et j'ai beaucoup de plaisir à recevoir Madame VOITURIEZ, qui est juste derrière Franck GHERBI ; on la voit à peine, parce que Franck prend de la place. Madame VOITURIEZ, je suis très heureux que vous soyez là avec votre premier Adjoint, pour ce que vous êtes, la Maire de Loos, et avec une place éminente, évidemment, sur la question du logement à la MEL, mais on en reparlera, puisqu'il y a un consensus, pour le coup, probable autour des problématiques de logement ;

Stéphane BALY, premier Adjoint au Maire de Lille, encore toutes mes félicitations d'avoir accompli ce choix courageux, que nous espérions, non pas pour ravir la majorité à coup sûr, mais pour construire l'avenir des Lillois sur ces deux jambes qui sont les nôtres, mais vous êtes aussi bien dans le social que nous sommes dans l'écologie, et inversement, si tu me permets ;

Mon amie Charlotte BRUN, amie de longue date, pour des sujets que nous connaissons, j'allais dire presque que nous maîtrisons, notamment toi sur les questions d'éducation ; je te remercie, Charlotte, d'être toujours à nos côtés, présente, en soutien ;

Beverly JOLIET, qui se cache, première Adjointe de Franck GHERBI ; c'était encore le cas il y a quelques heures, mais peut-être que demain, ce sera encore le cas ; nous serons présents avec vous, évidemment ;

Valérie CONSEIL, chère Valérie, avec qui nous menons d'ardents combats, difficiles, parfois un peu douloureux, au Département, parce qu'il faut entendre aussi la voix que nous portons avec les Communistes, avec les Écologistes et, évidemment, la gauche, le Parti Socialiste au Département, on ne nous entend pas forcément toujours, mais nous sommes dans l'hémicycle, sur les questions importantes, notamment de lutte contre la pauvreté, l'accès aux droits. Chère Valérie, avec ta détermination bien connue et légendaire, je te remercie d'être là une nouvelle fois et je te donne rendez-vous demain pour la séance dans l'hémicycle au Département ;

Margaux ROUCHET, qui doit être là, à gauche – toujours à gauche, Margaux ROUCHET –, au Conseil Régional ;

Et je vais finir par quelques personnes qui comptent aussi beaucoup...

Je pense que j'ai vu Vincent ANDERLESSE, qui a été longtemps Lommois et aussi commerçant à Lomme ; je connais très bien son épouse, qui travaille à l'inspection académique ; Vincent a été élu Adjoint au Maire de Sequedin, et nous pouvons le féliciter chaleureusement, il le mérite ; *(Applaudissements.)*

Enfin, des gens qui ne sont plus élus, parce qu'ils ont vécu une longue vie d'élus ; j'en choisis deux, vous me permettrez. J'aurais pu choisir des Lommois, je vois Bernard SENAMÉ qui n'est pas loin, devant moi. Je pense à Jacques RICHIR, avec qui nous avons tant dialogué, travaillé, en déjeunant, souvent, mais pas simplement qu'en déjeunant, et je t'en remercie, et Denis VINCKIER, qui est là, qui nous a apporté tout son savoir, tout son soutien, toute son expérience, peut-être pas un homme de gauche, mais un humaniste qu'il faut saluer pour ce qu'il apporte à la ville ; c'est un peu ce que je voulais vous dire aussi pour les élus qui sont présents dans cette salle ;

Enfin, je dois terminer par deux personnes que je dois forcément saluer : notre DGS émérite, Mehdi BOUKERROU... *(Applaudissements.)*

... et Simon DELANNOY, qui est là-bas, au premier rang, notre Directeur de cabinet... *(Applaudissements.)*

... à côté de Patrick PINCET, le DGS de la Ville de Lille.

Et vous me permettrez, parce que c'était son anniversaire hier – j'ai un peu oublié, papa, mais on va se rattraper dans une heure –, bon anniversaire papa... *(Applaudissements.)*

Bonjour, maman ; merci, Nicolas, d'être là, pensées à Margot et, évidemment, je salue mon épouse quand même, qui me supporte, dans les deux sens du terme, dans le mauvais sens du terme parfois, pour sa patience, là encore, légendaire.

J'ai été un peu long, mais on n'est pas Maire de Lomme tous les jours !

Mesdames, Messieurs,

Ce jour marque un moment fort et singulier pour l'ensemble des femmes et des hommes qui constituaient la liste « Le Choix de Lomme ». Pour 28 d'entre eux, ils siègent sur les bancs de cette assemblée dans notre maison commune. Pour certains, c'est la première fois ; soyez accueillis et bien accueillis, vous êtes chez vous. Pour d'autres, suivez mon regard, c'est une continuité dans une vie d'engagement ; n'est-ce pas, cher André BUTSTRAEN, vous qui êtes élu ici depuis 1989... (*Applaudissements.*)

... et qui avez toujours la même passion à servir les Lommoises et les Lommois. Oui, cher André, tu es toujours là, fidèle, constant, et ce sont des valeurs éminentes à Lomme.

Je veux également remercier affectueusement Madame Monique LEROY, qui a présidé cette séance exceptionnelle en tant que doyenne d'âge. Je ne vous dis pas son âge, elle ne les fait pas, elle est pimpante, elle est active, elle est à sa place, une magnifique personnalité lommoise tant aimée et toujours aussi engagée ! Merci, Monique. (*Applaudissements.*)

Ce groupe majoritaire sera rejoint par un membre de la liste des Écologistes « Lomme Demain » : nous vous accueillons, chère Claire ZYTKA-TARANTO, avec plaisir, comme toujours, pour travailler ensemble, dans une équipe unie, mais aux sensibilités différentes ; cela n'a jamais été un problème à Lomme. Merci, Claire. Nous continuerons à faire ce que nous faisons depuis maintenant quatre ans, c'est-à-dire échanger, et désormais agir ensemble. Vous venez d'annoncer votre départ de cette assemblée, vous voguerez bientôt vers d'autres horizons, comme Vincent DHELIN, que je salue, notre ami Vincent, qui aura tant marqué de son empreinte notre ville. Je veux vous remercier pour ce que vous êtes : une femme de conviction, de dialogue et au grand cœur. Merci, Claire. (*Applaudissements.*)

Aujourd'hui, c'est une émotion collective qui nous emporte, une émotion devant l'acte de confiance et généreux que vous nous avez donné, en nous permettant de remporter cette élection au premier tour. J'ai été le premier surpris de ce résultat, alors que six listes se présentaient à vos suffrages. La démocratie s'est exprimée et vous êtes 5 116 précisément à avoir voté en conscience et selon vos convictions pour le projet de transformation écologique et sociale que nous portons.

Cette belle victoire, je veux la dédier à vous toutes et tous dans nos associations, qui, en silence quelquefois et en discrétion, œuvrez pour soutenir, accompagner et protéger.

Cette belle victoire, je veux la dédier à vous, Lommoises et Lommois, de nos cinq quartiers, à vous les militants culturels, éducatifs, sociaux, qui vous engagez pour des causes justes et n'avez qu'une ambition : le progrès, l'égalité, la justice encore et toujours.

Cette belle victoire, je veux la dédier à vous toutes et tous, qui fondez des espoirs en nous pour changer la vie et continuer à transformer notre ville ; cette victoire, c'est la vôtre et c'est la nôtre. Par votre vote, vous avez indiqué que nous avons en commun les mêmes valeurs : l'empathie, l'entraide, la générosité, la solidarité et le goût des autres, quels qu'ils soient, quelles que soient leurs origines, leurs croyances et leurs différences ; des valeurs à transmettre de toutes nos forces autour de nous, car rien n'est jamais acquis et nous le voyons bien aujourd'hui, à l'heure où les marchands de haine et de colère font leur miel sur les difficultés, les colères et les désespoirs.

Mes chers amis, face aux dangers, aux fureurs actuelles, notre tâche est rude, mais rien n'a été simple dans l'histoire des humanistes ; ne renonçons jamais !

Mesdames et Messieurs, par votre vote, vous avez fait le choix d'un projet de gauche clair et solide, construit avec vous lors des réunions publiques et de rencontre durant six mois, un projet de gauche capable d'agir concrètement, de protéger

et de transformer le quotidien. Acte de confiance, je l'ai dit, mais aussi acte d'adhésion à notre programme, à nos futurs projets. C'est sur ceux-ci que nous avons fait notre campagne électorale, sans polémique, en n'éluant aucun problème. Nous avons laissé la surenchère et l'invective à d'autres. Nous avons mesuré le poids de vos attentes, de vos espoirs, de vos envies, j'ajouterai quelquefois de vos colères, et nous donnerons toutes notre énergie pour être à la hauteur.

Nous affichons clairement nos ambitions pour le droit au logement, première des sécurités sociales. Face au manque de logement, au logement insalubre, nous déclarons ici la mobilisation générale, nous partons à la reconquête de nos friches, exigeons des réhabilitations avant tout projet de construction et mettrons en place le permis de louer. Cela se fera avec l'ardente nécessité de vivre dans un environnement où la nature a toute sa place ; les deux ne sont pas antinomiques, toujours les deux jambes.

Lorsqu'on est de gauche républicaine, on assume aussi la sécurité comme un droit fondamental, d'abord pour les plus vulnérables, et on rejette l'impasse des populistes de tous bords, qui font de la sécurité un outil au service de leur idéologie. Nous recruterons évidemment des policiers municipaux supplémentaires et accentuerons la prévention de notre ville ; elle est indispensable.

Être le Maire de tous les jours, c'est prêter attention aux luttes quotidiennes des familles monoparentales, des personnes âgées isolées, des aidants, des travailleuses et travailleurs essentiels, des artisans et des commerçants. Nous continuerons à faire de Lomme une ville protectrice, en créant un fonds social d'urgence de l'écolier, en permettant aux parents solos d'être mieux accompagnés dans leurs démarches, en créant un service dédié du pouvoir d'achat, en poursuivant la métamorphose paysagère, avec un nouveau parc derrière la piscine, des cours d'école et des rues végétalisées, des jardins partagés, et en offrant à nos enfants et à nos jeunes toujours plus d'accès au sport, à la découverte, à l'éducation, à la culture ; c'est cela, le rempart à l'extrémisme.

L'écologie sociale restera notre mantra ; elle participe d'un constat d'une ville qui doit entrer pleinement dans le XXI^e siècle et répondre concrètement aux enjeux de notre temps. Ce sera l'œuvre de mobilités impératives, liant le piéton, le cycliste, l'automobiliste, sur des espaces partagés, alors que nous venons de terminer la phase 2 de Vélo+ avenue de Dunkerque. Arthur NOTEBART a fait le métro, Le Choix de Lomme fera le vélo !

Ce sera aussi l'ambition mesurée et assumée, mais d'autres après moi l'achèveront, de créer avec Humanicité et en face un sixième quartier, là où sera livrée et inaugurée la résidence étudiante du campus Jacques Delors.

Je veux saluer, évidemment, le travail des agents de notre Ville, ils sont, vous le savez, le cœur battant du service public, du service rendu aux publics ; leur engagement quotidien, souvent discret mais toujours essentiel, mérite notre reconnaissance. Avec eux, nous continuerons à travailler dans un esprit de respect, d'exigence partagée et de confiance. Nous rendrons concret notre programme, tout en préservant la dimension humaine du service public lommois, à la lommoise.

Tout cela, nous le ferons aussi avec le soutien indéfectible de Lille, cher Arnaud. Je veux saluer aujourd'hui encore une fois ta présence, la présence du Maire de Lille : Monsieur Arnaud DESLANDES ; vous pouvez, encore une fois, l'applaudir. Merci beaucoup, Arnaud ! (*Applaudissements.*)

À Lomme, vous avez donné à la liste « Tout Pour Lille Demain » une force extraordinaire, avec 55 % des suffrages exprimés. Là aussi, vous avez voté en accord avec vos convictions et pour un projet politique de gauche. Vous lui avez dit aussi que vous souhaitiez que Lille regarde toujours du côté de Lomme – ne t'inquiète pas, Franck, aussi d'Hellemmes – et que vous comptiez sur lui et sur son équipe plurielle pour porter nos projets majeurs comme la future salle de spectacle.

Un mot, elle n'est pas là, et je l'excuse, évidemment, pour Martine, Martine AUBRY, qui nous a accompagnés aussi pendant toutes ces années, en tout cas pour moi et avec moi depuis 2022 : merci d'être toujours à nos côtés, même si, aujourd'hui, elle n'est pas là, et d'avoir tant donné pour la ville de Lille, pour notre pays et pour, évidemment, la ville de

Lomme. Martine, là où tu es, et tu le seras toujours, tu es un point de repère, une boussole dans ces temps si troublés, et tu nous laisses un héritage immense, pour lequel il faut continuer à se battre dans les vents de régression actuels, un héritage pour toutes les Françaises et tous les Français, un héritage pour toutes les Lilloises et tous les Lillois.

Quelques jours après la disparition de Lionel JOSPIN, dont Martine a été, vous le savez, le numéro 2 du gouvernement, j'inviterai Arnaud et Franck à un geste symbolique dans quelques minutes pour rendre hommage à l'homme d'État qu'il fut, après la clôture du Conseil.

Mesdames, Messieurs, notre manière de faire de la politique ne changera pas ; c'est clair, c'est même limpide. Nous continuerons, car il le faut, à débattre, ici et ailleurs, dans ce Conseil, dans nos quartiers, dans nos rues, à faire de la démocratie tous les jours, pas simplement le temps des élections, dans nos écoles, dans nos collèges, dans nos lycées, dans nos familles, dans nos clubs et nos associations, parce que la citoyenneté réelle est celle-là. Dans toute démocratie, le débat est nécessaire, la confrontation des idées est une richesse, à condition qu'elle reste guidée par le respect. Nous aurons à cœur de faire vivre ce débat dans la dignité et dans l'intérêt de notre ville. C'est notre méthode, éprouvée : écouter, dialoguer, relever les défis de l'explication face aux populistes et aux démagogues.

Je veux saluer ici la presse, « *La Voix du Nord* » notamment ; la presse est toujours importante dans un pays et dans une démocratie, notamment parce qu'elle est libérée du pouvoir de l'argent et de l'idéologie ; elle est un rouage de la démocratie, un contre-pouvoir essentiel. Réfugions-nous dans les écrits argumentés, dans les livres qu'on peut contester et qu'il faut lire et qui font évoluer et comprendre, dans l'explication et la contradiction qui font grandir. Notre politique municipale éducative et culturelle sera irriguée de cette exigence.

Mesdames et Messieurs, le mandat que vous nous confiez est celui de la proximité, du plus près et de l'action concrète ; c'est éminemment le mandat porté par le cœur. Les élus municipaux incarnent dans leur ensemble cette démocratie du perceptible, du touché, et nous continuerons à être parmi vous, comme des Lommoises et des Lommois que nous sommes, toujours à votre écoute.

La nouvelle équipe – celle qui est devant moi, à mes côtés – Le Choix de Lomme trépigne, je vous le dis, d'agir, et ils ont raison, dès lundi, dès demain, et nous avons bien en tête que tous les jours de ce mandat comptent et vont compter et que notre réussite reposera sur une seule chose à la fin : que notre ville et vous-mêmes viviez mieux.

Merci à l'équipe qui m'accompagne. Elle est belle, elle est généreuse et elle est prête à se mettre au travail. Elle est nourrie par la force de la dynamique collective, le pouvoir de transformer notre ville, d'agir ensemble, le pouvoir d'élargir les chances de réussite et d'émancipation de chaque enfant, de chaque jeune. Nous sommes heureux, mais nous sommes aussi fiers et honorés de votre confiance.

Merci beaucoup. (*Applaudissements.*)

Dans ces murs, vous les voyez de chaque côté, a longtemps été proclamée la République socialiste, incarnée derrière moi par Marianne, le visage de la liberté et de la République, entourée de Jean JAURÈS et de Jules GUESDE, deux visages qui ont fondé le Socialisme dans notre pays, deux visages de l'égalité et de la justice. Aujourd'hui, permettez-moi avec humilité, parce qu'il faudra rester humble et plein d'humilité, moi et tous les autres, de proclamer dans cette salle, avec les femmes et les hommes qui m'accompagnent dans leur parcours de vie mais aussi leur engagement, la République socialiste, écologiste, communiste et surtout humaniste. Vive la République, vive Lomme ! (*Vifs applaudissements.*)

Merci beaucoup. Un discours un peu long, mais, comme je le disais, on n'est pas Maire tous les jours.

Je vais vous faire la lecture, qui va être complémentaire de ce propos, de la Charte de l' élu local, comme les autres Maires ont pu le faire.

- LECTURE DE LA CHARTE DE L'ÉLU LOCAL

« 1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné – et je dirai même « élu », c'est mieux.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions. »

Mesdames et Messieurs, je vais clôturer dans quelques secondes la séance du Conseil communal, mais je vous demande de rester assis encore quelques instants pour l'hommage solennel à la mémoire de Monsieur Lionel JOSPIN.

- HOMMAGE A MONSIEUR LIONEL JOSPIN

M. LE MAIRE.- Ce n'était pas prévu, mais le destin et la vie en ont décidé autrement. Nous ferons cet hommage à Lionel JOSPIN en lui accordant une place dans cette Mairie et cette salle.

Lionel JOSPIN fut, vous le savez, Député de la Nation, premier secrétaire du Parti Socialiste, ministre, Premier ministre, il est l'homme au destin singulier qui façonna la gauche plurielle déjà.

Premier ministre de 1997 à 2002, il changea la vie des Françaises et des Français, en mettant en place – il faut s'en souvenir quand même – les 35 heures, la couverture maladie universelle, le PACS, la loi solidarité et renouvellement urbain (loi SRU), très importante, Madame VOITURIEZ, les emplois jeunes ou encore le congé paternité.

Homme de droiture, de probité, de courage, de respect et aux convictions fortes, Lionel JOSPIN n'était pas seulement un homme politique, il est et restera un véritable homme d'État.

(Accrochage d'un portrait de Monsieur Lionel JOSPIN dans la salle du Conseil – Applaudissements.)

Mme MONTEL.- En hommage à la mémoire de Monsieur Lionel JOSPIN, je vous demande une minute de silence.

(Une minute de silence est observée en hommage à la mémoire de Monsieur Lionel JOSPIN, ancien Premier ministre.)

Mesdames et Messieurs les élus du Conseil communal, je vous demande de bien vouloir vous rassembler au centre du fer à cheval, afin de faire la photo de groupe, s'il vous plaît.

Mesdames et Messieurs du public, je vous attends, dans quelques minutes, nous allons faire le geste symbolique de déposer une gerbe à la stèle de Jean Jaurès.

Merci.

(La séance est levée à 11 heures 50.)

PUBLIE LE : 28 MAI 2026
Secrétaire de Séance



Olivier CAREMELLE

Maire de Lomme
Conseiller Départemental du Nord

